

# Villes et Pays d'Art et d'Histoire

A V I S.

## Saint-Laurent du Maroni

Le MAIRE a l'honneur de porter à la connaissance de la population que " par Décision locale du 7 août 1938 prise en suite d'un voeu formulé le 27 mai 1938 au sein de la Commission Municipale, " la FETE PATRONALE de la Commune de SAINT-LAURENT " sera désormais célébrée le 10 août de chaque année.

Le MAIRE ainsi que Messieurs les Membres de la Commission Municipale sont particulièrement heureux d'avoir pu, grâce à l'agrément du Chef des Services Pénitentiaires, obtenir l'approbation du Chef de la Colonie, afin que cette tradition, tombée depuis 24 ans en désuétude, fut enfin renouée./.

*Transmis à Monsieur le Maire  
Objet rempli  
St Laurent le 12/8/38  
Le Commissaire de police L.*

Saint-Laurent le 9 août 1938.

Le MAIRE.

## laissez-vous **conter** les trésors du patrimoine

### Avis sur la Fête Patronale de 1938

Cote : II\_1\_04\_002\_A

Le 9 août 1938

Fonds Archives Communales-Mairie de St-Laurent du Maroni

Les fêtes communales ponctuaient la vie quotidienne de l'Administration pénitentiaire. Fête patronale, fête du 11 novembre, elles étaient l'occasion pour la population libre et l'administration pénitentiaire de se retrouver. La population carcérale était aussi conviée à participer.

Grâce à ce document, nous apprenons que la date de la fête de Saint-Laurent, fêtée au mois de Mars jusqu'en 1914, a lieu à partir de 1938 le 10 août de chaque année. Cette tradition saint-laurentaise perdue jusqu'à présent. Si la fête de Saint-Laurent du Maroni a toujours lieu sur la place de la république, le programme a quelque peu changé!

La fête de Saint-Laurent du Maroni commençait à 6 heures du matin, le 10 août pour finir le lendemain à la même heure. Bals publics, courses en pirogue, à la nage, à pied, à bicyclette (mais de façon ralentie) et même à dos d'ânes étaient organisés par le comité des fêtes. Un match de football avec une récompense de 500 francs à l'équipe gagnante avait lieu. Un repas était également offert aux plus démunis.

Le 10 août est le jour de la fête de Saint-Laurent. Il fut condamné à être brûlé vif en 258 par l'empereur romain Valérien. 84 communes françaises portent aujourd'hui son nom, dont Saint-Laurent du Maroni. Le supplice de saint Laurent inspira la devise de la Ville : « peu me chaud, rien ne me cuit ».



#### Renseignements

Service Patrimoine/ Camp de la Transportation

05 94 27 85 96

patrimoinestm@gmail.com/ www.saintlaurentdumaroni.fr



